



Québec, le 7 janvier 2013

Madame Véronique Lalande
Monsieur Louis Duchesne
2^e rue
Arrondissement La Cité – Limoilou
Québec

Objet : Accès Saint-Laurent Beauport appuie vos activités de surveillance des impacts du transbordement de vrac au port de Québec

Madame Lalande,
Monsieur Duchesne,

En novembre 2012, vous avez mesuré le dépôt récurrent, dans le quartier de Limoilou et ailleurs à Québec, de poussières contaminées en métaux lourds (fer, cuivre, nickel, zinc, plomb). Les concentrations mesurées grâce à votre travail dépassent largement les *Recommandations canadiennes pour la qualité des sols : environnement et santé humaine* pour des terrains industriels, de même que *Les critères génériques pour les sols et pour les eaux souterraines* du MDDEFP du Québec, aussi pour des terrains industriels.

À titre d'exemple, nous constatons dans vos résultats que la moyenne de trois mesures (9 et 18 novembre, 1^{er} décembre 2012) de nickel dans votre quartier de Limoilou (2^e rue et parc Iberville) dépasse d'un facteur 30 la recommandation canadienne pour un terrain industriel et d'un facteur 3 le critère du MDDEFP pour un terrain industriel. Évidemment, vous habitez un quartier résidentiel, pas industriel, ce qui augmente le caractère inquiétant de vos résultats.

Autre observation intéressante à partir de vos données : les concentrations de métaux lourds sont les plus élevées au site récréotouristique de la Baie de Beauport, un endroit adjacent au port de Québec où l'on transborde justement ces matières en vrac solide. (Le nickel y est 144 fois plus concentré que la recommandation canadienne pour un terrain industriel.)

Bref, vos données suggèrent que les activités de transbordement de vrac solide au port de Québec forment l'hypothèse la plus plausible pour expliquer le dépôt de ces métaux lourds dans votre quartier et ailleurs à Québec.

Votre démarche rappelle quant à elle deux choses.

Premièrement, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Vos mesures quantitatives ont semblé surprendre les personnes (Ville de Québec, Administration portuaire de Québec (APQ), MDDEFP, Direction régionale de santé publique) desquelles on se serait intuitivement attendu qu'elles surveillent la qualité de notre environnement grâce à des mesures de même nature que les vôtres.

Deuxièmement, malgré les appels récurrents de la part de citoyens, nos gouvernements et l'APQ viennent de gaspiller une trentaine d'années à ne pas réfléchir sur les manières d'augmenter le transbordement de vrac le long du Saint-Laurent ailleurs qu'en plein visage de la population de Québec et de ses touristes. Une



augmentation qui nécessiterait, selon l'APQ, un remblaiement d'une partie du plan d'eau avec l'argent des contribuables.

On sait depuis longtemps que le transbordement de vrac solide et liquide est une activité économique à faible valeur ajoutée, surtout pour une ville touristique et technologique comme Québec qui tente de se démarquer par la qualité de vie qu'on y retrouve. On connaît aussi les impacts négatifs de ce transbordement de vrac sur la beauté du paysage fluvial et patrimonial de la Capitale. Maintenant, grâce aux gens de Limoilou comme vous, on commence à mettre en lumière les impacts de cette activité sur la qualité de notre environnement.

Accès Saint-Laurent Beauport appuie votre démarche visant à surveiller les impacts sur l'environnement du transbordement de vrac au port de Québec. Les concentrations de métaux lourds mesurées grâce à votre travail acharné sont inquiétantes. Souhaitons que votre site web contribue à faire cesser ces dépôts récurrents de métaux dans votre quartier, une situation inacceptable.

Cordialement,

Jean Lacoursière
Pour Accès Saint-Laurent Beauport (ASLB)